

CONCOURS DIETETICIEN

Posté par: formations-concours

Publiée le : 11/9/2008 10:29:02

Missions : Le diététicien apporte sa compétence scientifique et technique pour assurer la qualité des aliments et des préparations alimentaires, l'équilibre nutritionnel, l'établissement de régimes sur prescription médicale et le respect des régles d'hygiène. Il travaille en collaboration avec des médecins, des gestionnaires ou des chercheurs.

Il existe une pluralité des interventions, des modes d'exercice et des statuts pour cette profession. Le travail du diététicien varie en fonction de la structure dans laquelle il exerce.

A l'hôpital, il travaille en collaboration avec des médecins nutritionnistes, il suit le malade de son admission à sa sortie, notamment, il établit un régime alimentaire en fonction de son état de santé. La restauration collective (établissements scolaires, restaurants d'entreprises...) est une autre voie pour le diététicien qui aura alors pour rôle de veiller à l'équilibre nutritionnel des menus servis.

Dans l'industrie, le diététicien peut exercer ses compétences dans les services de recherche et de marketing en proposant de nouveaux produits.

En cabinet libéral, il reçoit les patients que lui envoient les médecins et soigne les troubles de la nutrition.

Apports : Savoir analyser les besoins nutritionnels de la personne âgée en tenant compte d'une prescription médicale ;

À Poser un diagnostic diététique, des objectifs et un plan d'action diététique ;

À Identifier les comportements alimentaires normaux et pathologiques ;

À Elaborer des menus équilibrés et thérapeutiques en tenant compte des goûts et des habitudes des personnes et en respectant la réglementation en matière d'hygiène alimentaire ;

À Créer une relation de confiance avec la personne âgée et sa famille dans le cadre de la relation d'aide.

Carrière : En tant que salarié, il travaille surtout dans le secteur hospitalier public ou privé où il est intégré à l'équipe médicale et paramédicale, la restauration collective ou l'industrie agroalimentaire. En libéral le diététicien a sa propre clientèle et travaille en collaboration avec les médecins (l'exercice libéral ne concerne que 8 % environ des diététiciens). Il exerce soit dans un cabinet individuel, soit au sein d'une société d'exercice libéral.

Carrière dans la fonction publique hospitalière

Elle se déroule sur trois corps. Depuis le 1er janvier 2002, les diététiciens hospitaliers bénéficient de perspectives de carrières élargies, à la suite de la création des corps de

cadre de santé et de directeur des soins.

Le corps des diététiciens comprend deux grades (catégorie B) :

À A diététicien de classe normale

À A diététicien de classe supérieure

Et un corps d'encadrement qui comprend deux grades (catégorie A) :

À A diététicien cadre de santé

À A directeur des soins

Le deuxième grade du corps des diététiciens (classe supérieure) est accessible au fonctionnaire de classe normale parvenu au 5e échelon de son grade et comptant au moins 10 ans de services effectifs dans le corps. La promotion s'effectue dans la limite de 30 % depuis le 1er janvier 2004. Toutefois, lorsque ce pourcentage n'est pas applicable, une nomination au moins peut être prononcée. **Evolutions professionnelles** À Après une expérience professionnelle de 4 ans, le diététicien hospitalier peut prêter en 1 an, le diplôme de cadre de santé. Cette formation permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou de formateur auprès d'étudiants diététiciens

Le grade de diététicien cadre de santé est accessible par concours sur titres interne ouvert aux diététiciens titulaires du diplôme de cadre de santé comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs dans le corps (cf fiche "cadre de santé").

Le grade de diététicien cadre supérieur de santé est accessible par concours organisé dans chaque établissement aux diététiciens cadres de santé comptant au moins 3 ans de service effectif dans le grade de cadre de santé (cf fiche "cadre supérieur de santé").

Le corps de directeur des soins est accessible par concours interne sur preuves aux diététicien cadres et cadres supérieurs de santé remplissant certaines conditions (cf fiche "directeur des soins"). **Rémunération** À Diététicien de classe normale :

À A DÉbut de carrière : 1610 à,-

À A Fin de carrière : 2517 à,-

Diététicien cadre de classe supérieure :

À A DÉbut de carrière : 2150 à,-

À A Fin de carrière : 2795 à,-

Diététicien cadre de santé :

À A DÉbut de carrière : 2064 à,-

À A Fin de carrière : 3275 à,-

Diététicien cadre supérieur de santé :

À A DÉbut de carrière : 2895 à,-

À A Fin de carrière : 3514 à,- **La Formation** À Les diététiciens sont titulaires, soit d'un Brevet de technicien supérieur diététique (BTS) qui sanctionne une formation de deux ans d'études post secondaires dans un établissement d'enseignement public ou privé habilité par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, soit d'un diplôme universitaire de technologie de génie biologique, option diététique (DUT). **La formation et le diplôme permettant d'accéder à ce métier sont délivrés par l'Education nationale.**

Divers À Les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Malte, Slovénie, Hongrie, Lituanie,

Slovaquie, Pologne, République tchèque, Estonie, Lettonie, Chypre) ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (Islande, Liechtenstein, Norvège) ou de la Confédération helvétique, titulaires d'un titre permettant d'exercer dans l'un de ces pays, peuvent obtenir une autorisation d'exercice du Ministre chargé de la Santé.

Le rôle du diététicien est amené à prendre de l'ampleur, notamment dans le cadre du Plan National Nutrition Santé dont le but est d'améliorer l'équilibre nutritionnel, de réduire le risque de maladies et d'optimiser l'état de santé et la qualité de vie en France. Ainsi, le PNNS prévoit la création de 800 postes de diététiciens en hôpital d'ici 2005. À